

La pandémie de Covid-19 que nous traversons actuellement est à l'origine de bouleversements profonds de nos sociétés. Les mesures de confinement adoptées à travers le monde induisent un très fort ralentissement de l'activité économique, voire un arrêt total pour certaines activités. À l'échelle nationale, l'Insee travaille à évaluer l'impact de cette crise sanitaire. Les premiers résultats publiés à l'occasion des points de conjoncture du 26 mars, du 9 et du 23 avril 2020 font état d'un ralentissement de l'activité de plus d'un tiers (- 35 %) par rapport à la même période en 2019. Chaque mois de confinement conduirait à une contraction de 3 points de PIB sur le résultat annuel.



Ces éléments d'analyse, aussi éclairants soient-ils, nous laissent dans l'expectative quant à l'impact économique local. C'est pourquoi l'Aucame a souhaité apporter un premier aperçu, basé sur les estimations de perte d'activité de l'Insee et modélisées à l'échelle des zones d'emplois¹ de la Normandie.

¹ Définies à partir des déplacements domicile-travail, les zones d'emplois délimitent les bassins économiques qui structurent les territoires.

Un impact très variable selon les secteurs d'activités à l'échelle nationale

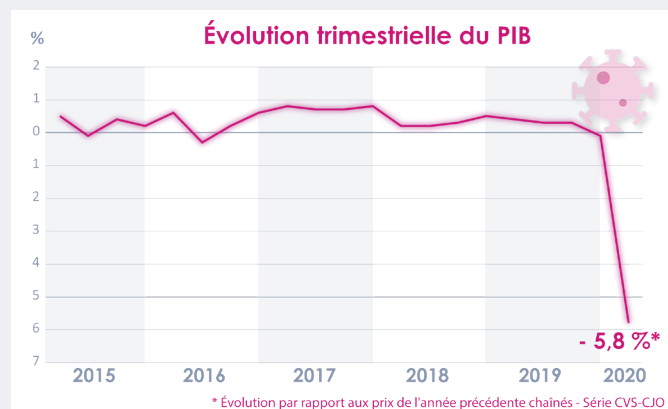
Les mesures de confinement n'impactent pas toutes les activités de manière uniforme. Les plus forts ralentissements touchent les secteurs de la construction, de l'industrie et des services marchands. **La construction**, malgré un poids économique relativement restreint dans le PIB national (6 %), enregistre la plus forte baisse d'activité du fait d'un arrêt presque total des chantiers. Les pertes enregistrées dans **l'industrie** sont liées à la forte contraction de la demande, aux difficultés d'approvisionnement, mais aussi à l'absence de main d'œuvre. **Les services marchands** qui représentent plus de la moitié du PIB français (56 %) sont logiquement très impactés par les mesures de distanciation sociale. C'est particulièrement criant pour les cafés, l'hôtellerie et la restauration, presque entièrement à l'arrêt. A l'inverse, **les secteurs de l'agriculture et des services non marchands** sont nettement moins impactés, le premier pour répondre aux besoins de production alimentaire et le second dans une optique de continuité de service.

L'impact économique pour l'ensemble des activités marchandes se traduirait par une contraction de 41 %, notamment liée au **fort recul de la consommation des ménages** (- 33 %).

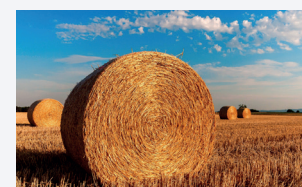
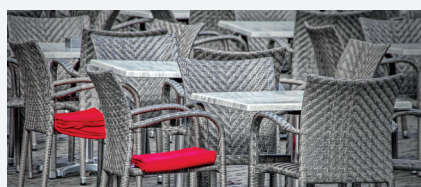
Toutefois, dans son point de conjoncture du 23 avril, l'Insee observe **un léger regain** d'activité, tout particulièrement dans **l'industrie** et **la construction**. Ce rebond peut s'expliquer par **la mise en œuvre de mesures de poursuite d'activité**, telles que l'instauration de protocoles de protection sanitaire des salariés.

Secteur d'activité	Part dans le PIB	Perte d'activité	Contribution à la perte d'activité (en points de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2 %	- 13 %	- 0,3
Industrie	14 %	- 39 %	- 5
Construction	6 %	- 79 %	- 5
Services marchands	56 %	- 38 %	- 21
Services non marchands	22 %	- 14 %	- 3
Total	100 %	- 35 %	- 35

Source : Insee, Point de conjoncture, 23 avril 2020



Source : Insee, Comptes trimestriels, 30 avril 2020 - Graphique : Aucame

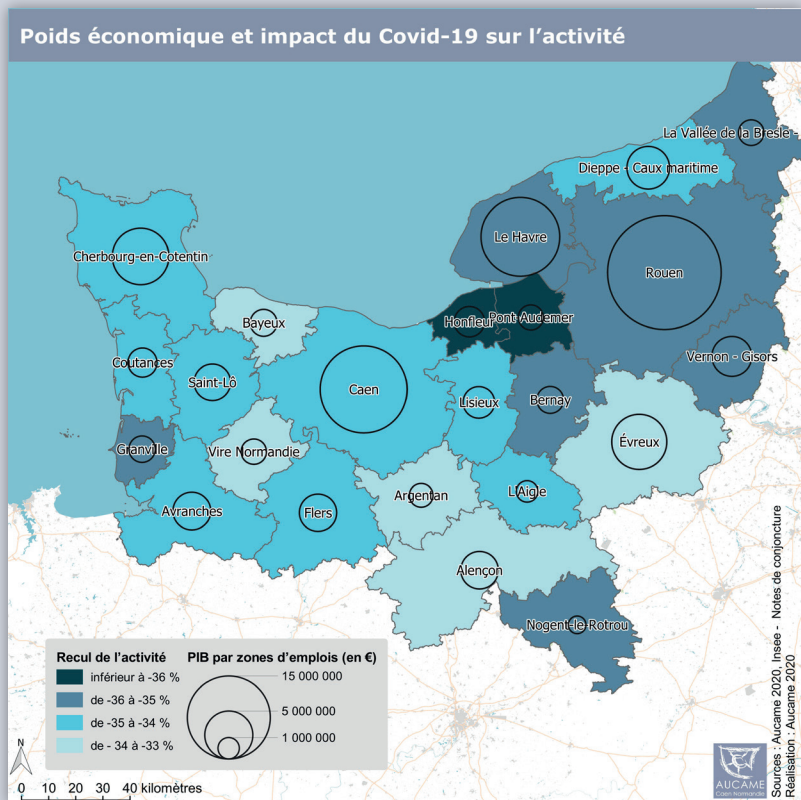


Illustrations : photo de gauche, Aucame - série photos de droite, Pixabay

Les territoires industriels plus impactés

À l'échelle de la Normandie, le ralentissement de l'activité est équivalent à la **moyenne nationale** (- 35 %). Et ce, en dépit de particularités de l'économie normande de surreprésentation de l'emploi industriel (16 % de l'emploi total, + 4 points / France), et d'une moindre prégnance des services marchands (41 % des emplois, soit - 6 points / France).

Un zoom opéré à l'échelle des zones d'emplois laisse voir un panorama légèrement **plus nuancé**, reflet de la diversité de composition des tissus économiques locaux. La contraction du PIB sur les zones d'emplois normandes est ainsi évaluée entre - 33 % et - 36 %. Les zones d'emplois les plus impactées sont notamment marquées par une surreprésentation des emplois dans les secteurs de l'Industrie et plus paradoxalement de l'agriculture.



Zones d'emploi	Part du PIB régional	Impact de la crise
Pont-Audemer	1 %	- 36 %
Honfleur	2 %	- 36 %
Nogent-le-Rotrou	1 %	- 36 %
Vallée de la Bresle - Vimeu	1 %	- 36 %
Vernon - Gisors	3 %	- 36 %
Bernay	1 %	- 35 %
Le Havre	12 %	- 35 %
Rouen	26 %	- 35 %
Granville	1 %	- 35 %
Avranches	3 %	- 35 %
Cherbourg-en-Cotentin	6 %	- 35 %
Dieppe - Caux maritime	4 %	- 35 %
Lisieux	2 %	- 35 %
Caen	15 %	- 35 %
Flers	3 %	- 34 %
L'Aigle	1 %	- 34 %
Saint-Lô	3 %	- 34 %
Coutances	2 %	- 34 %
Évreux	6 %	- 34 %
Vire Normandie	1 %	- 34 %
Bayeux	1 %	- 34 %
Alençon	3 %	- 33 %
Argentan	1 %	- 33 %

Méthodologie

Les principaux résultats nationaux de l'Insee

Dans ses dernières publications, l'Insee insiste sur le fait que leurs analyses visent à **une mesure instantanée de l'activité**.

Cette évolution est établie par **comparaison entre une semaine d'activité dite « normale » et une semaine de confinement**.

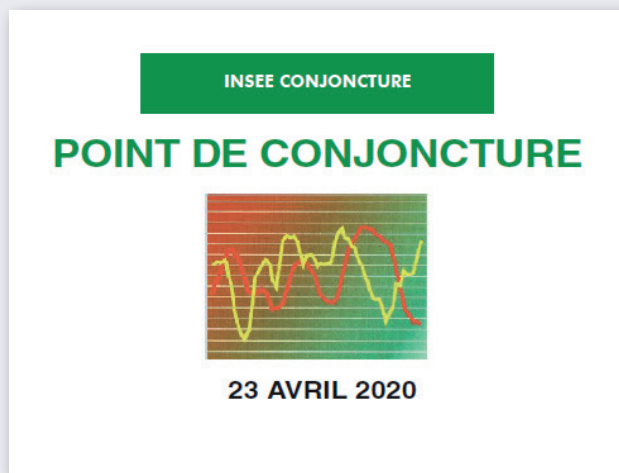
Ces estimations sont **basées sur des sources inédites** (remontées d'entreprises, données de transactions bancaires, etc.), en l'absence des traditionnelles enquêtes de conjoncture, également impactées par les mesures de confinement.

La mesure de l'impact local de l'Aucame

L'analyse de l'Aucame est **basée sur la projection nationale des baisses d'activités sectorielles de l'Insee sur les zones d'emplois normandes**.

Cette méthode permet d'apprécier l'**effet structurel de la crise sanitaire sur les territoires** compte-tenu de leurs **spécificités économiques en termes d'emploi**.

Elle ne tient pas compte en revanche de leur capacité de **résilience**.



Point de conjoncture de l'Insee du 23 avril :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481458?sommaire=4473296>

Source des données : Insee, RP2016 et point de conjoncture du 23/04/20

Réalisation : AUCAME
Contact : tristan.capron@aucame.fr
Textes & illustrations : AUCAME
Mise en page : AUCAME 2020



Agence d'urbanisme de Caen Normandie
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00 - contact@aucame.fr
www.aucame.fr